



*Demande d'attribution d'une subvention pour surcharge foncière.*

**Le Bureau,**

**Légalement réuni sous la présidence de M. de Mazières le 09 décembre 2008**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son art. L. 5211-10 ;

**Vu** la délibération N° 2008.04.04 du 10 avril 2008 portant délégation de compétence au Président et au Bureau communautaire;

**Vu** la délibération en date du 27 juin 2006 approuvant le règlement relatif aux subventions accordées par Versailles Grand Parc pour la réalisation de logements aidés;

**Vu** la délibération en date du 05 décembre 2007, modifiant le règlement relatif à l'attribution de subventions pour surcharge foncière pour la réalisation de logements aidés;

**Considérant** que la subvention pour surcharge foncière attribuée aux opérateurs du logement social est effective depuis le 27 juin 2006.

**Qu'elle** permet de contribuer au financement des opérations de logement social sur le territoire de Versailles Grand Parc, compensant les surcoûts dus à la cherté du foncier.

**Considérant** la demande de subvention du bailleur social, Prologues, en date du 10 novembre 2008, pour la réalisation d'un logement de type PLAI, au 5 rue Girardon à Versailles.

**Considérant** que cette opération a été autorisée par le bureau du 9 décembre 2008.

**Programme subventionné :**

Programme ayant obtenu un accord de subvention en 2008										
Nom du bailleur	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Programme						Surcharge Foncière
				Acquisition-Amélioration			Construction neuve			
				PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	
Prologues	5 rue Girardon	Versailles	1	1						15 000 €

**Art. 1 - Approuve** le versement d'une subvention de 15 000 € pour cette opération.

**Art. 2 -** Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

**Art. 3 -** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Madame la Préfète des Yvelines,
- ✓ Madame le Comptable de la Trésorerie de Versailles,

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le

Le Président

  
**François de MAZIERES**  
Maire de Versailles